

UNIVERSITÉ POPULAIRE D'ECKBOLSHEIM

Antenne locale de l'Université Populaire de la Krutenau



17

18

PROGRAMME

MERCREDI À 19 H AU KID CLUB

21 rue du Général Leclerc à Eckbolsheim

Avec Jean-François Kovar



La Franc-Maçonnerie : trois cents ans d'histoire

20 septembre 2017

Le 24 juin 1717, quatre loges se réunissent dans une taverne pour constituer la Grande Loge de Londres. C'est la première obédience maçonnique. Sa création est l'acte de naissance de la Franc-Maçonnerie dont les principes sont énoncés en 1723 par les Constitutions du pasteur James Anderson. La Franc-Maçonnerie connaît une histoire riche et tragique. Elle suscite des sentiments variés et parfois même antagonistes : passion, curiosité, intérêt, méfiance ou haine. En trois siècles, elle a connu la lumière et les ténèbres. Son histoire est marquée par le combat en faveur des libertés, la promotion de la dignité humaine, une contribution majeure au progrès social mais aussi des persécutions et des déchirements internes.



Le Front populaire

4 octobre 2017

Constitué dans la douleur des crises économiques, financières et politiques qui secouent une Troisième République finissante, le Front populaire remporte les élections législatives du printemps 1936. Confronté à la montée du péril totalitaire qui frappe le continent européen, porté par la figure emblématique de Léon Blum, en deux ans seulement, ce gouvernement de gauche impose des avancées sociales considérables qui transforment la société française.



Frédéric II de Hohenstaufen

29 novembre 2017

Originaire de Sicile, empereur germanique et roi de Jérusalem, Frédéric II marque la première moitié du 13e siècle. Porté par une grande culture humaniste, il est un précurseur. Réformateur, protecteur des arts et des sciences, ouvert aux savoirs orientaux, passionné par l'Antiquité païenne, il préfigure l'esprit de la Renaissance. Père de la sixième croisade qu'il mène en diplomate et non en guerrier, il s'oppose au pape qui l'excommunie à deux reprises. Sa mort marque l'effondrement du rêve d'un empire universel et la chute de la dynastie des Hohenstaufen.

MERCREDI À 19 H AU KID CLUB

21 rue du Général Leclerc à Eckbolsheim

Avec Jean-François Kovar



Les Romanov

13 décembre 2017

Etablie à l'origine en Lituanie, la famille Romanov se réfugie en Russie au milieu du 14^e siècle. Elle doit son patronyme à Roman lourevitch dont la fille Anastasia épouse Ivan le Terrible. Les Romanov luttent contre Boris Godounov avant d'accéder au trône impérial en 1613. Au 18^e siècle, Pierre 1^{er} le Grand et Catherine II incarnent la grandeur de la Russie. Les Romanov règnent jusqu'à l'écroulement du régime tsariste lors de la Révolution de 1917.



Le Vaudou

31 janvier 2018

Mystérieux culte des esprits, originaire d'Afrique, établi aux Antilles à la faveur de l'esclavage, le vaudou est une fascinante expression religieuse.



La cathédrale dans la cité

7 février 2018

Edifiée entre 1180 et 1439, la Cathédrale de Strasbourg est considérée comme la huitième merveille du monde par les humanistes de la Renaissance. Chef d'œuvre de l'art gothique, elle conjugue l'influence germanique et française. Rencontre du sacré et du profane dédiée à la Vierge, protectrice de la ville, elle invite au dépassement de soi. Reflet de l'histoire de la cité, Notre-Dame de Strasbourg contribue à satisfaire la quête de sens qui anime chaque personne humaine.



Mahomet

21 mars 2018

Prophète de l'islam, Mahomet vit au cœur du désert d'Arabie. Illettré, il devient le dépositaire du texte coranique. Originaire de La Mecque, il établit à Médine la première communauté islamique dont le message se répand de l'Orient aux rivages de l'Occident chrétien.



MERCREDI À 19 H AU KID CLUB

21 rue du Général Leclerc à Eckbolsheim

Avec Jean-François Kovar



Louis XI

4 avril 2018

Louis XI est sûrement l'une des figures les plus complexes de l'histoire de France. Fils du « roi de Bourges », il manifeste en Dauphiné la dramatique impatience d'un héritier lassé d'attendre le pouvoir. La lutte avec son père est sans concessions à l'instar de celle qui l'oppose ensuite à Charles le Téméraire. L'historiographie en fait un souverain surnois et cruel. C'est pourtant un grand roi, serviteur de la Couronne, qui préfigure la France moderne.



Gutenberg

16 mai 2018

Né à Mayence au tournant du 15^e siècle, Johann Gensfleisch prend le pseudonyme de Gutenberg. Etabli à Strasbourg au couvent Saint-Arbogast entre 1434 et 1444, il invente l'imprimerie en caractères mobiles tout en menant une vie tumultueuse. Rentré à Mayence, il imprime la célèbre Bible à quarante-deux lignes, travaille au service de l'archevêque et décède aux prémices de l'année 1468.



Cagliostro

6 juin 2018



Né à Palerme en 1743, Joseph Balsamo est l'un des grands aventuriers du Siècle des Lumières. Il sillonne l'Europe entretenant le mystère sur ses origines et son existence. Entre 1783 et 1785, il séjourne à Strasbourg auprès du cardinal de Rohan. Fondateur du rite maçonnique égyptien, mage, adepte du spiritisme, le comte de Cagliostro est un personnage sulfureux impliqué dans la sinistre affaire du Collier de la Reine qui préfigure la Révolution française.

CONFÉRENCE ET EXPOSITION

« LA RÉSISTANCE DES ALSACIENS »

Dans la salle du Conseil municipal – Mairie d'Eckbolsheim

Exposition « La Résistance des Alsaciens »

Du lundi 13 au vendredi 24 novembre 2017
aux heures d'ouverture de la mairie

Par l'AERIA (Association pour des études sur la résistance intérieure des Alsaciens)

ENTRÉE LIBRE

Conférence « La Résistance des Alsaciens »

Mardi 21 novembre 2017 à 19h
Avec Eric Le Normand

Pour découvrir et comprendre cette page essentielle de notre histoire locale, Eric Le Normand s'appuiera sur une base unique d'information sur la « Résistance des Alsaciens ». Des exemples locaux de résistants, d'événements et de documents issus d'un travail de recherche et de collecte, nous feront ressentir ce passé bien vivant.

ENTRÉE LIBRE - PLATEAU



VISITE

au cimetière israélite, rue de la mairie à Wolfisheim
Avec Jean-François Kovar et M. Riahi

Visite du cimetière juif de Wolfisheim

Dimanche 25 mars 2018 à 16 h

Tarif :

Normal **7 €**

Réduit* **5 €**

Gratuit pour les moins de 16 ans

*étudiants, lycéens et demandeurs d'emploi (présentation d'un justificatif obligatoire)



ATELIER PHOTO - perfectionnement



Au Kid Club de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h/16 h 30

21 rue du Général Leclerc à Eckbolsheim

Avec Genevière Engel - photographe professionnelle

Pour les personnes qui souhaitent se perfectionner dans la photo (révision des fondamentaux de la prise de vue, colorimétrie, types d'éclairages, cadrage, photos de nuit...)

Tarif : 75 € le cycle de 3 jours.
L'ouverture de l'atelier nécessite
un minimum de 8 participants

Samedis 27 janvier, 10 et 17 février 2018

ATELIERS INFORMATIQUE

AU KID CLUB de 18 h 45 à 20 h 15

21 rue du Général Leclerc à Eckbolsheim

Avec Hervé Harster (Société BEWTI)

Tarif : 80 € le cycle complet de 11 séances
Nombre de participants limité à 7 personnes

Au programme :

**QU'EST-CE QU'UN ORDINATEUR, UNE
TABLETTE, UN SMARTPHONE ?**

Tarif : 15 €

Jeudi 9 novembre 2017

Jeudi 23 novembre 2017

UTILISATION DE WINDOWS

Tarif : 15 €

Jeudi 7 décembre 2017

Jeudi 21 décembre 2017

DÉCOUVRIR INTERNET

Tarif : 22 €

Jeudi 18 janvier 2018

Jeudi 1^{er} février 2018

Jeudi 15 février 2018

COURRIER ÉLECTRONIQUE

Tarif : 9 €

Jeudi 15 mars 2018

LA SECURITE INFORMATIQUE

Tarif : 9 €

Jeudi 29 mars 2018

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Tarif : 9 €

Jeudi 12 avril 2018

LES OBJETS CONNECTES

Tarif : 9 €

Jeudi 17 mai 2018

GASTRONOMIE

À la salle socio-culturelle d'Eckbolsheim

5 rue du Général Leclerc

Atelier foie gras

Avec Daniel Loeffler

Lundi 6 novembre 2017 à 18 h 30

Tarif unique 12 € 50

Avec Daniel Loeffler, cuisinier du restaurant Au Soleil à Eckbolsheim, laissez-vous gagner par la passion de la cuisine. Au cours de cette séance unique, les participants apprendront à préparer le foie gras qu'ils dégusteront ensuite.

12 participants maximum.

Inscription obligatoire à la mairie.



Atelier parent-enfant

« Sablés magiques de Noël »

Avec Vanessa Moursil de Happy house cakes

Mercredi 6 décembre 2017 à 15 h 30

Activité gratuite sur inscription

www.happy-house-cakes.com

La pâtisserie ça fait plaisir et se pratique dans le sourire. C'est ce que nous fera vivre Vanessa Moursil de Happy House Cakes. Elle nous accompagnera pour la préparation de délicieux et beaux sablés de Noël à confectionner entre parents et enfants.

10 participants maximum.

Inscription obligatoire à la mairie.



FICHE D'INSCRIPTION 2017/2018

À retirer à la mairie ou à télécharger
sur www.eckbolsheim.com

Les inscriptions et règlements se feront à la mairie ou
lors de la conférence.

Les informations relatives au droit de rétractation du
consommateur figurent sur la fiche d'inscription.



TARIFS 2017/2018

Conférences

Tarif normal **8 €**

Tarif réduit* **6 €**

Cycle complet **70 € / 50 €***

Visite

Tarif normal **7 €**

Tarif réduit* **5 €**

Conférences et visite gratuites pour les moins de 16 ans

*étudiants, lycéens et demandeurs d'emploi (présentation d'un justificatif obligatoire)

Ateliers gastronomie

Atelier foie gras **12 € 50**

Atelier sablés magiques de
Noël (couple parent-enfant) **Gratuit**

Atelier photo

Cycle de 3 jours **75 €**

Atelier informatique

Le cycle **80 €**

VOYAGES, WEEK-ENDS ET JOURNÉES DÉCOUVERTE

Université Populaire de la Krutenau

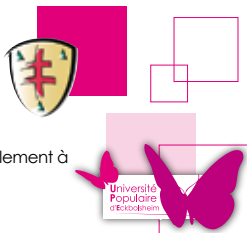
Avec Jean-François Kovar



Découvrez les voyages, week-ends et journées découverte organisés par
l'Université Populaire de la Krutenau en consultant le site internet :
www.up-krutenau.com

Pour toute information complémentaire concernant ces voyages, week-ends et journées
découverte merci de joindre l'Université Populaire de la Krutenau :
universitepopulaire.krutenau@laposte.net // 06 16 60 12 96.

FICHE D'INSCRIPTION 2017/2018



A remettre ou à renvoyer complétée et accompagnée du règlement à
Université Populaire d'Eckbolsheim
Mairie d'Eckbolsheim
9 rue du Général Leclerc - 67201 Eckbolsheim

Nom Prénom

Adresse

Code postal Localité

☎ fixe ☎ portable

@ e-mail

Comment avez-vous eu connaissance de l'UPK ?

L'UP Krutenau vous informe que vos coordonnées ne seront pas diffusées. Conformément à l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent.

INSCRIPTION AUX PROGRAMMES SUIVANTS

TARIFS*

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Adhésion annuelle obligatoire : individuelle 5 € ou familiale 10 €

Je soutiens l'Université Populaire. Je verse le montant de

Pour une inscription familiale, inscrire les noms et prénoms des autres membres ci-après

.....

*TARIF REDUIT : étudiants, lycéens et
demandeurs d'emploi
GRATUIT : moins de 16 ans
(Présentation d'un justificatif
obligatoire pour ces deux tarifs)

MONTANT TOTAL PAYÉ

Mode de règlement : Numéraire Chèque
Chèque à l'ordre de l'Université Populaire de la Krutenau
L'UP Krutenau n'est pas habilitée à accepter le règlement par Carte Bancaire

Date et signature :

DROIT DE RÉTRACTATION DU CONSOMMATEUR

En vertu des articles L121-18 à L121-20-2, L121-20-4, R121-1 et R121-1-1 du Code de la consommation, le consommateur qui achète un bien ou une prestation de service à distance dispose d'un délai de 14 jours francs pour changer d'avis sur son achat.

S'il se rétracte, il n'a pas :

- à donner de motifs,
- ou à payer des pénalités.

Toutefois, le droit de rétractation n'existe pas pour les contrats qui portent sur des prestations de restauration et de loisirs, qui sont fournies à une date ou selon une périodicité déterminée (exemple : conférences, visites-conférences, cours de cuisine, dîners-conférences, etc.).

Pour les prestations de services, le délai court à partir de l'acceptation de l'offre. Le jour qui sert de point de départ ne compte pas. Lorsque le délai s'achève un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

En cas de litige, c'est au consommateur de prouver qu'il a bien respecté le délai de rétractation légal. Il peut le faire par tout moyen.

En cas d'usage du droit de rétractation, l'Université Populaire de la Krutenau doit rembourser le consommateur des droits d'adhésion, dans les meilleurs délais, et au plus tard dans les 30 jours qui suivent la date de rétractation. L'Université Populaire de la Krutenau peut aussi proposer un avoir ou un échange. Toutefois, le consommateur est libre de refuser et peut exiger le remboursement de son droit d'adhésion.

FACTURE

En vertu de la réglementation en vigueur, tout paiement d'un montant supérieur ou égal à 25 € doit faire l'objet d'une facture détaillée. Pour un montant inférieur, elle sera établie sur simple demande.